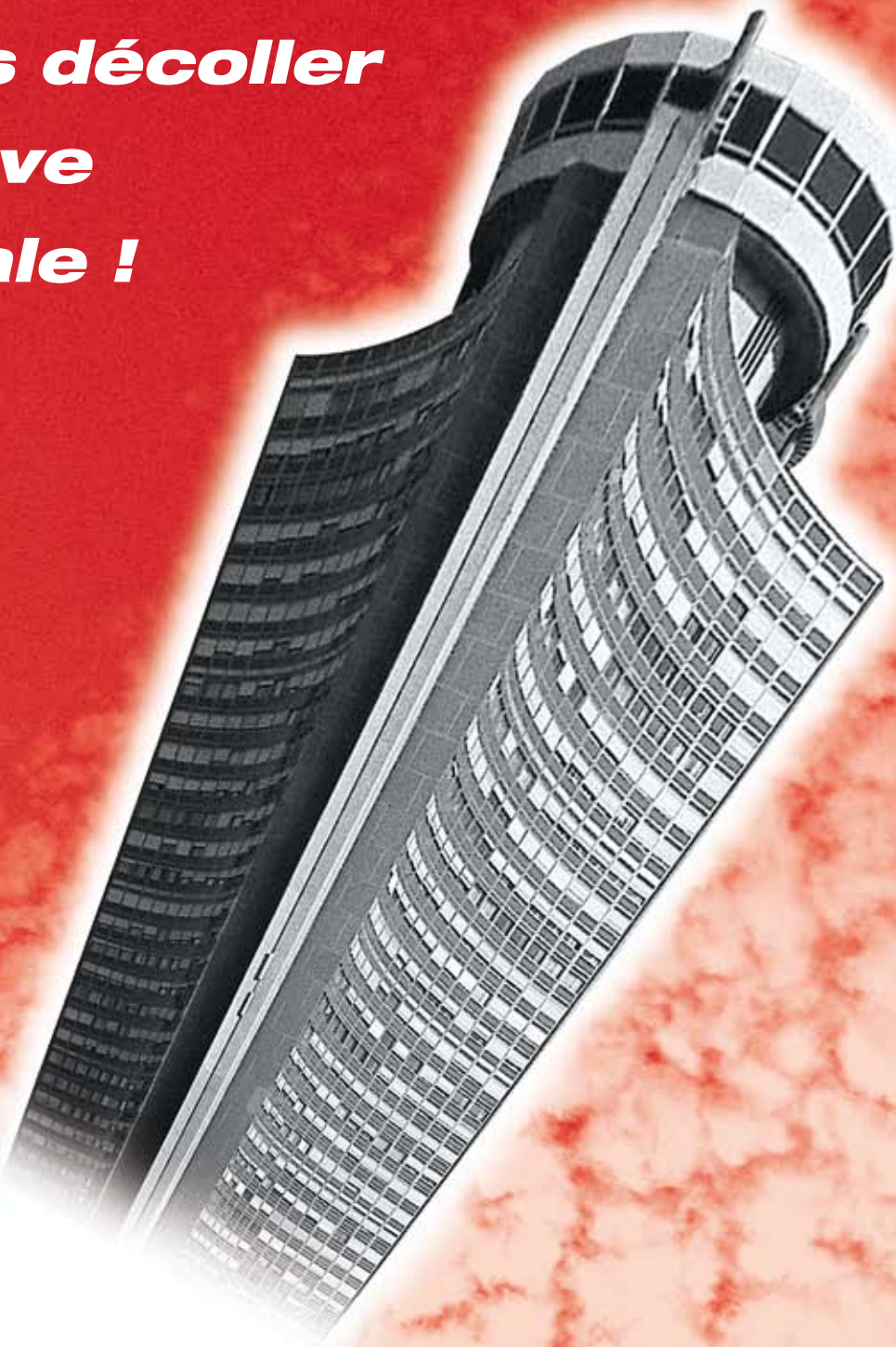


**Faisons décoller
l'initiative
régionale !**



**Bénéficiez de
réductions IR et ISF**
(voir conditions détaillées en p4)

Capital  **Initiative**
Société Anonyme de  Capital de Proximité

Capital Initiative finance et soutient l'entreprise en région Alsace !

> Une mission : soutenir l'initiative individuelle

Vous qui avez un projet d'entreprise ou une entreprise en recherche de développement, Capital Initiative se tient à votre disposition pour vous aider à concrétiser et financer votre idée, afin de la développer avec toutes les chances de succès.

> Une philosophie : pérenniser l'activité économique

Capital Initiative soutient les projets d'entreprise avec comme philosophie première la volonté de soutenir l'activité économique régionale, afin d'asseoir la richesse du tissu économique et de consolider et développer les emplois en jeu. Capital Initiative accompagne des projets porteurs d'emploi dans les domaines de l'industrie, des services et du commerce.

> Des moyens : conseils et financements

Pour concrétiser vos projets économiques, Capital Initiative tient à votre disposition des ressources humaines et financières. Capital Initiative est à vos côtés pour vous conseiller et définir les moyens financiers à mettre en oeuvre afin de mener à bien votre projet d'entreprise. Capital Initiative vous accompagne également dans la constitution et la validation de votre plan d'affaires en vous proposant diverses solutions de financement en adéquation avec votre stratégie et votre activité.

Conseil : du projet au bouclage du business plan

Capital Initiative vous propose comme approche financière un emploi durable de fonds qui rapportent des revenus à votre entreprise et à l'ensemble des acteurs économiques formant le tour de table.

Divers scénarios de financement vous sont proposés. Une analyse prospective et dynamique du montage financier est prise en compte afin de vous accompagner dans vos décisions stratégiques.

Financement : analyse de la chaîne de valeur confrontation des options aux objectifs arbitrages

Les sources de financements sont analysées et orientées vers :

- des prêts à moyen terme,
- des prises de participation au capital,

la vocation de Capital Initiative étant de vous proposer ces accompagnements financiers.

Autour de Capital Initiative s'est mis en place un ensemble de sociétés de financements et d'acteurs financiers. Ils mènent de concert des procédures d'instruction et d'expertise des dossiers de financement au sein de commissions qui coordonnent et définissent clairement les rôles et interventions de chaque expert.

En partenariat avec les établissements de crédits régionaux ou européens, Capital Initiative vous propose ainsi diverses solutions de financements.

Autant de solutions destinées à optimiser le développement de votre entreprise.

**Bénéficiez de
réductions IR et ISF**
(voir conditions détaillées en p4)

**«Redonner le goût du risque
et de l'initiative pour recréer de
la richesse et de l'emploi en Alsace»**

Bon de Souscription

Je soussigné :

Né le :

à :

Demeurant :

Souscrit à :

actions de 20 euros,

soit la somme de :

euros

de la société de capital risque Capital Initiative.

Je joins à la présente un chèque de :

euros

libellé à l'ordre de Capital Initiative.

Par ma souscription, je deviens actionnaire d'une société anonyme.

Je déclare avoir pris connaissance de l'objet social de la société de capital de proximité. J'ai été informé que mon investissement ne correspond pas à un avoir disponible mais que mes actions sont librement cessibles.

Fait le :

à :

Signature :

Merci de m'adresser :

- une attestation de réduction IR (Impôts sur le Revenu) de 25 pour cent.
- une attestation de réduction ISF (Impôts Sur la Fortune) de 75 pour cent.

NB : Pour les sociétés, joindre un extrait K-Bis.

Bénéficiez de réductions IR et ISF

(voir conditions détaillées di-dessous)

Vocation :

En plaçant votre argent dans le fonds de capital de proximité Capital Initiative, vous soutenez l'économie régionale et participez à des projets innovants, développés par des PME/PMI régionales. A noter que le placement présente un degré de risque et que les fonds collectés seront placés dans des projets à fort potentiel de croissance, destinés à soutenir la dynamique économique régionale.

Réduction d'impôt IR :

En souscrivant au capital de la société Capital Initiative, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le montant de vos revenus. Le montant des sommes investies est plafonné à :

- 40 000 euros pour un couple, soit un maximum de 10 000 euros de réduction d'impôt,
- 20 000 euros pour des contribuables seuls, soit un maximum de 5 000 euros de réduction d'impôt.

Pour bénéficier de votre réduction d'impôt, vous vous engagez à conserver les parts souscrites pour une durée minimum de 5 ans.

Exemple de réduction IR :

Pour une souscription d'un montant de 1 000 euros, vous bénéficiez de 250 euros d'économie d'impôts sur vos revenus de l'année en cours.

Montant minimal de souscription :

Le montant minimum de souscription est fixé à 1000 euros, soit 50 actions de 20 euros.

Délai de souscription IR :

Pour bénéficier d'une réduction d'impôts sur vos revenus de l'année en cours, votre souscription accompagnée de votre règlement doit nous parvenir à l'adresse ci-dessous avant le 30 décembre de l'année en cours.

Réduction d'impôt ISF :

En souscrivant au capital de la société Capital Initiative, vous pouvez également bénéficier d'une réduction de votre Impôt Sur la Fortune (ISF). Voir conditions de souscription détaillées en contactant directement Capital Initiative.

NOUVEAU
Réduction ISF

**Conseiller
et financer
l'initiative
régionale !**

1. Conseiller

- > Audit et évaluation d'entreprise, diagnostic financier
- > Conseil en gestion
- > Stratégie d'entreprise
- > Elaboration d'un business plan
- > Création, reprise ou cession d'entreprise, recherche de partenaires
- > Assistance et suivi du développement de l'entreprise

2. Financer

- > Ingénierie financière
- > Recherche de financements
- > Prises de participation au capital

Capital  Initiative
Société Anonyme de Capital de Proximité

Contact :

15 rue de la Montagne - 68100 Mulhouse - Tél : +33 (0)3 89 31 74 14 - Fax : +33 (0)3 89 54 21 50
Internet : www.capital-initiative.fr - E-mail : info@capital-initiative.fr